

rieures à fond blanc, lavées de noirâtre, surtout vers la côte, et semées d'écaillés noires, lesquelles forment, au milieu de l'aile, une fine ligne ou bande noire, décrivant un angle très long et aigu postérieurement.— Alpes-Maritimes.

La chenille de cette espèce vit sur le *Rhamnus alaternus*.

10. BUCCULATRIX HELICHRYSSELLA. — Enverg. 7 mill. — Ailes supérieures blanches, semées irrégulièrement d'écaillés brunes ou noirâtres, lesquelles ne forment pas de bandes transversales. Antennes blanches, annelées de noirâtre. — Alpes-Maritimes.

Chenille sur les feuilles de l'*Helichrysum angustifolium*.

Communications. M. Vitrac, des Trois-Rivières (Guadeloupe), adresse, par l'entremise de M. Fleutiaux, plusieurs photographies de larves du *Dynastes Hercules*, faites d'après nature. Ces photographies, qui passent sous les yeux de nos collègues, ont été exécutées pour le Musée Lherminier, à la Pointe-à-Pitre, d'après des larves trouvées dans le tronc d'un figuier (*Clusia*) qui avait été abattu.

— M. Leprieur lit la note suivante :

J'ai l'honneur de présenter à la Société une curieuse aberration par mélanisme d'un *Trichius*, que je crois être le *T. fasciatus*, sans oser l'affirmer positivement.

Le fond de la couleur des élytres est d'un rouge cuivreux clair, sur lequel les bandes noirâtres se détachent peu nettement. Les poils du prothorax sont d'un rouge orangé assez foncé, tandis que ceux du dessous de l'abdomen sont un peu plus clairs, quoique plus teintés cependant que dans les espèces à coloration normale.

Cet insecte a été recueilli à Dunkerque dans le courant de juin, mais on n'a rencontré aucun autre exemplaire pouvant faire le passage.

— M. de Marseul communique les descriptions de nouvelles espèces d'Histérides du genre *Phelister* (1^{re} partie) :

1. PHELISTER DUBITABILIS M. — Long. 3 mill.; lat. 2,5 mill. — Ega (Amazones). — Elliptique, peu convexe, lisse, luisant, brun ferrugineux, plus obscur au milieu, antennes et pattes rousses. Tête concave, strie forte, entière. Pronotum pointillé, plus distinctement sur les côtés, qui sont creusés largement, avec le rebord étroit, élevé; strie marginale entière, fine, latérale également fine, tellement rapprochée de la première qu'on pourrait la prendre pour une marginale, se perdant derrière les yeux, mais comme continuée au-devant du bord apical par une

strie transverse, dont les extrémités se recourbent en arrière et sont accompagnées d'un petit point ; base marquée d'un point au-devant de l'écusson. Élytres subdéprimées sur le dos de la suture, parallèles sur les côtés, marquées à l'extrémité de points écartés et d'une petite dépression transverse ; stries dorsales assez fortes, 1-5 entières, ainsi que deux subhumérales, suturale un peu raccourcie à la base, qu'elle atteint par un court rudiment. Pygidium pointillé et finement ponctué. Prosternum élargi à la base et au milieu, bordé de fortes stries rapprochées et réunies devant et derrière ; mentonnière rabattue, à pointe obtuse. Mésosternum bordé d'une strie sinuée et traversé d'une autre strie qui s'en rapproche au milieu. Jambes antérieures 5-6 denticulées.

Se place près du *teapensis*, de la même forme, mais distinct par ses deux stries subhumérales et la cinquième dorsale entière.

2. PHELISTER IMPAR M. — Long. 2,8 mill.; larg. 1,8 mill. — Zanzibar. — Ovale, aplati, fortement dilaté en arc sur le milieu des côtés, brun de poix luisant, élytres rougeâtres, jambes et antennes ferrugineuses. Tête faiblement concave au milieu, nettement ponctué, entourée d'une strie arquée par derrière et s'arrêtant à l'angle surantennaire. Pronotum à strie marginale complète, pointillé et ponctué latéralement. Élytres légèrement pointillées, stries suturale et 5^e dorsale un peu raccourcies devant et derrière, 1-4 dorsales entières, deux subhumérales, interne entière, mais un peu raccourcie par derrière, externe n'atteignant pas la base. Pygidium et propygidium densément et assez fortement ponctué. Prosternum sinué à la base, à stries divergentes en devant, non réunies ; mésosternum bisinué au bord antérieur, sans strie marginale, transverse entière, rapprochée du bord antérieur. Jambes antérieures étroites, non contournées, garnies en dehors d'un denticule médian et, après une certaine distance, de trois autres très fins.

Cette espèce présente la forme et la disposition striale des *Carcinops*, du *consors* entre autres, mais elle appartient plutôt aux *Phelister* par la structure des jambes et du sternum.

3. PHELISTER EGINCOLA M. — Long. 3 mill.; larg. 2 mill. — Ega (Amazones). — Arrondi, luisant, bombé sur chaque élytre, avec suture enfoncée, noir de poix, un peu ferrugineux sur le pronotum, antennes et pattes rousses. Tête un peu déprimée, pointillée ; stries de l'épistome non interrompues. Pronotum finement pointillé, avec quelques points épars, plus gros sur les côtés, bord apical largement échancré, base marquée contre l'écusson d'une légère impression ; strie marginale fine,

entière, latérale courte, en arc, allant de l'œil au milieu des côtés. Élytres bordées sur les côtés d'une strie marginale profonde et forte; deux subhumérales fortes, externe complétée par un appendice huméral, interne ne remontant pas sur l'épaule; dorsales fortes, 1-3 entières, 4-5 courtes, chacune avec un trait à la base, suturale remontant jusqu'au tiers antérieur. Propygidium très densément ponctué. Prosternum large, avec un trait court de chaque côté, à peine sensible; mentonnière en pointe arrondie. Mésosternum bordé d'une strie entière et droite, traversé en arrière d'une autre strie anguleuse. Jambes antérieures élargies, 5-denticulées.

Se place près de *Riouka*, dont le système strial est très différent.

— M. Antoine Grouvelle envoie la note qui suit :

M. le D^r Raphaël Blanchard a publié récemment (Bulletin du 22 mai) une note sur les causes et la fréquence des cocons doubles dans les diverses races de *Bombyx mori*.

Notre collègue, s'appuyant sur des relevés statistiques donnés par M. J. Fallou, établit, dans cette note, que la production des cocons doubles est accidentelle et que l'égalité numérique des sexes amène forcément la présence des sexes différents dans la majeure partie de ces cocons. Cette dernière conclusion ne semble pas absolument rigoureuse. L'égalité numérique des sexes, chez les chenilles, entraîne l'égalité numérique des sexes dans l'ensemble des cocons, quel que soit d'ailleurs le groupement dans les cocons doubles. Si tous les cocons renfermaient des sexes différents, cette égalité persisterait, et pourtant la conclusion logique à tirer de l'uniformité de composition des cocons doubles serait évidemment contraire à la proposition formulée par M. le D^r Raphaël Blanchard.

Pour évaluer, dans un élevage d'un nombre indéfini de chenilles dépourvues de toute attraction sexuelle, la proportion relative probable des cocons doubles renfermant les deux sexes, il faut établir le rapport entre les combinaisons 2 à 2 qui peuvent se produire entre les chenilles mâles et femelles et celles également 2 à 2 qui peuvent se produire entre les chenilles mâles d'une part et les chenilles femelles de l'autre. La solution de ce petit problème de probabilité montre que ce rapport est égal à l'unité.

La prédominance des cocons doubles à sexes différents, constatée par M. Fallou, semblerait dès lors établir que le hasard ne préside pas seul au groupement des chenilles dans les cocons.